



MITHRA ANNONCE L'EXTENSION À 36 MOIS DE LA DURÉE DE CONSERVATION DE TIBELIA®

- L'extension de la durée de conservation apporte un avantage concurrentiel par rapport aux autres produits basés sur la tibolone, y compris le produit original Livial®
- Tibelia® est actuellement commercialisé dans 5 pays au travers d'accords de distribution et de licence existants, et d'autres contrats et lancements de produits sont planifiés pour les mois à venir

Liège, Belgique, le 22 novembre 2017 – Mithra (Euronext Bruxelles : MITRA), Mithra, société spécialisée dans la Santé Féminine, confirme aujourd'hui l'extension à 36 mois de la durée de conservation de son produit thérapeutique complexe Tibelia®, comparée à 24 mois pour les autres produits à base de tibolone actuellement disponibles.

Tibelia® est une version générique du Livial® développée par Mithra. Le produit est un stéroïde de synthèse (la tibolone) utilisé dans la thérapie hormonale. Celle-ci comprend le soulagement des symptômes postménopause, outre la prévention de l'ostéoporose chez les femmes ménopausées très exposées aux risques de fractures et qui ne tolèrent pas d'autres médicaments, ou pour lesquelles les autres médicaments sont contre-indiqués. Ces indications représentent un marché global de 115,8 millions d'EUR¹.

L'extension à 36 mois de la durée de conservation de Tibelia® a été accordée par la MHRA². La tibolone étant un principe actif relativement instable, une formule unique a été développée, pour laquelle une demande de brevet international a été déposé en mai 2017. L'extension de la durée de conservation donne un avantage compétitif aux distributeurs, car cela leur permet d'optimiser leur chaîne d'approvisionnement et cela permet également aux patients d'espacer leurs visites chez le médecin.

Tibelia® est déjà en vente au Royaume-Uni, en Espagne, aux Pays-Bas, en Italie et en Suède au travers d'accords de distribution et de licence existants signés en 2016 et en 2017. Plusieurs autres lancements sont attendus dans les mois qui viennent.

François Fornieri, CEO de Mithra, a commenté : « *Nous sommes satisfaits de l'extension à 36 mois de la durée de conservation de Tibelia®, qui représente une validation de la compétence et du savoir-faire de Mithra en matière de développement de solutions thérapeutiques complexes. Vu l'avantage compétitif apporté aussi bien aux distributeurs qu'aux patients, nous pensons que la durée de conservation supérieure, comparée à celle des autres produits à base de tibolone, va apporter une contribution positive au volume des ventes de Tibelia®.* »

¹ Basé sur IMS Health 2017.

² Agence des Médicaments et des produits de santé [Medicines and Healthcare Products Regulatory Agency] (Londres, RU)

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Investor Relations

Sofie Van Gijssel

Investor Relations Officer
+32 485 19 14 15
investorrelations@mithra.com
svangijssel@mithra.com

Press

Julie Dessart

Chief Communication Officer
+32 4 349 28 22 / +32 475 86 41 75
press@mithra.com

A propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) s'engage à offrir des alternatives innovantes dans le domaine de la santé féminine en mettant particulièrement l'accent sur la fertilité, la contraception et la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer de nouveaux produits qui répondent aux besoins des femmes en termes de sécurité et de facilité d'utilisation. Ses deux produits candidats phares, Estelle®, un contraceptif oral de cinquième génération, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération, sont basés sur l'E4 (Estetrol), un œstrogène naturel unique. Par ailleurs, la société développe, fabrique et commercialise des solutions thérapeutiques complexes et offre à ses partenaires un éventail complet en matière de recherche, de développement et de fabrication spécialisée au sein de sa plateforme Mithra CDMO.

Mithra a été fondée en 1999 en tant que spin-off de l'Université de Liège par M. François Fornieri et le Prof. Dr. Jean-Michel Foidart et est basée à Liège, en Belgique. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.mithra.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Pour vous inscrire à notre mailing list, consultez investors.mithra.com